

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 DÉPARTEMENT DU DOUBS  
 CANTON : Montbéliard-Ouest  
 ARRONDISSEMENT : Montbéliard  
 COMMUNE : BAVANS (25550)  
 N° INSEE : 25048

N° 36/2016

Nos réf. : AT/HB/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DÉLIBÉRATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Tampon Sous-préfecture

**SOUS-PREFECTURE**  
 12 MAI 2016  
 MONTBELIARD

<b>DATE DE CONVOCATION :</b> 06/04/2016	L'an deux mil seize le quinze avril à vingt heures,
<b>DATE D'AFFICHAGE :</b> 15/04/2016	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Agnès TRAVERSIER, Maire
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b>  <i>En exercice : 27          Présents : 20          Votants : 26          Ayant donné procuration : 6          Absents excusés : 0          Absent : 1</i>	<i>Étaient présents :</i> TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie, DURY Bernard, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, BORNE Aurélien, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, LIPSKI Jean-Pierre, NOIROT Catherine, DELMARRE Véronique, GORGULU Alpay, PLANÇON Aurélie, GROSJEAN Aline, MÉRAUX Jocelyne, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCHETTI Élisabeth, LOUYS Jean-Pierre.  <i>Étaient représentés :</i> JELIC Céline, GRISEY David, MULLER-FRAS Stéphanie, LALLAOUA Nora, SEGAUD Grégoire, GLAB Grégory
<b>OBJET :</b>  <i>Suppressions et créations de postes          Modifications du temps de travail supérieures à 10%</i>	<i>Procurations données :</i> - JELIC Céline a donné procuration à GIRARD Jean-Claude, - GRISEY David a donné procuration à MORANDINI-HENRICI Séverine, - MULLER-FRAS Stéphanie a donné procuration à ATAR Nathalie, - LALLAOUA Nora a donné procuration à DELMARRE Véronique, - SEGAUD Grégoire a donné procuration à DURY Bernard, - GLAB Grégory a donné procuration à GROSJEAN Aline.  <i>Absent :</i> MAKSOUUD Mourad.
<b>RÉSULTAT DU VOTE :</b>  - Pour : 26 - Contre : 0 - Abstention : 0	Madame Aline GROSJEAN est nommée secrétaire de séance.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal :

« Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique. »

Considérant le tableau des emplois adopté par l'assemblée délibérante le 15 avril 2016,

Considérant la nécessité de supprimer un emploi d'adjoint technique 2e classe et un emploi d'adjoint d'animation 2e classe à 24 heures puis de créer un emploi d'adjoint technique 2e classe et un emploi d'adjoint d'animation 2e classe à 35 heures, en raison de modifications du temps de travail supérieures à 10 %,

Madame le Maire propose au Conseil Municipal :

Suppression de poste	Création de poste	A compter du	Services	Catégories
1 Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> classe à 24 heures	1 Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> classe à 35 heures	01/05/2016	Pôle "Enfance/Jeunesse/ Bâtiments"	C
1 Adjoint d'Animation 2 <sup>ème</sup> classe à 24 heures	1 Adjoint d'Animation 2 <sup>ème</sup> classe à 35 heures	01/05/2016	Service "Multi-accueil"	C

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires ;  
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;  
Vu l'avis du Comité Technique en date du 30 mars 2016 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,  
**Par 26 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstention,**

décide d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées.  
Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget 2016, chapitre 012.

Fait et délibéré à Bavans, le 15/04/2016  
Ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour extrait conforme



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE  
Transmise à la Préfecture le 15/04/2016  
Publiée le 15/04/2016.....  
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME  
Le Maire